

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

OBSERVATOIRE NATIONAL SUR
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

DIRECTION GENERALE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NATIONAL OBSERVATORY
ON CLIMATE CHANGE

DIRECTORATE GENERAL

ONACC-NOCC

Note d'information du bulletins de Prévisions et alertes climatiques décennales **N°165** du **21 au 30 septembre 2023**

Pour plus d'informations: www.onacc.cm | **E-mail:** info@onacc.cm

Tel. + (237) 222-209-504/ 673 82 13 66

BP: 35414

Bâtiment no 1220, Rue no 1793, Bastos, Yaoundé, Cameroun

LEGENDE



= Précipitations (mm)



= Températures maximales (jour)



= Températures minimales (Nuit)



= Alertes/Nota Bene



Cette période sera marquée par un risque élevé d'enregistrer :

- un risque d'enregistrer **des situations d'inondations** dans certaines agglomérations des **Régions du Nord (Lagdo, Poli, Garoua et Pitoa)** et de l'**Extrême-Nord (Mokolo, Maroua, Mora, Bogo, Kaélé, Yagoua, Maga, etc.)**, **suite aux pluies abondantes et concentrées en des espaces de temps très courts** ;
- **des cas de décès par noyade suite aux inondations** qui pourraient être observées dans les **zones à risque** de certaines localités des Régions de l'**Extrême-Nord** et du **Nord**;
- **des cas de verse dans les vergers de la Région du Nord, suite aux fortes pluies, accompagnées de vents violents**;
- **pertes de la volaille et de porcins** dans certaines localités des Régions du **Nord** et de l'**Extrême-Nord**, suite aux inondations ;
- **de nouveaux cas de choléra dans certaines grandes agglomérations des Régions de l'Extrême-Nord et du Nord**, suite à la **contamination des points d'eau et des aliments par les eaux de ruissellement souillées**.

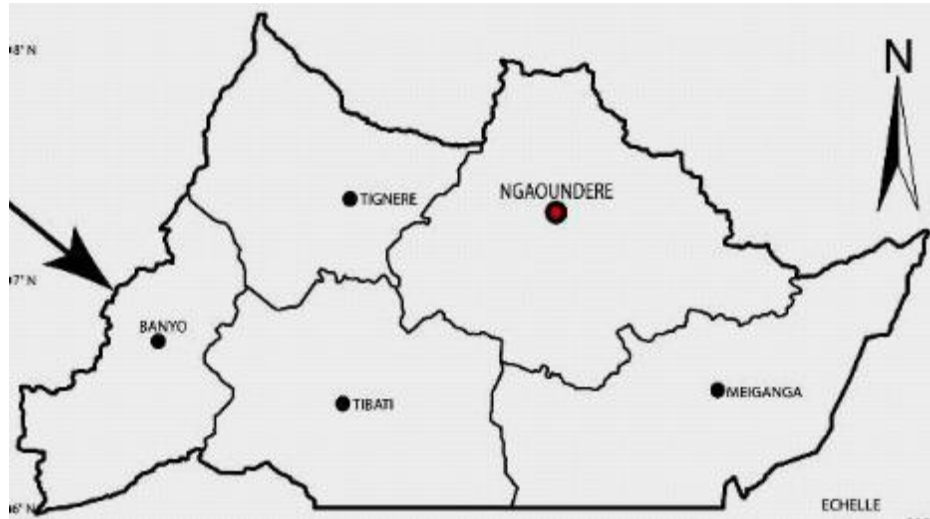


Durant cette période du **21 au 30 septembre 2023**, il est conseillé aux agriculteurs des régions de l'**Extrême-Nord** et du **Nord** de continuer à consulter le calendrier agricole pour la suite de leurs travaux.



Cette décade du **21 au 30 septembre 2023** sera marquée par **des précipitations inférieures à celles observées durant la dernière décade**, dans les Région du **Nord** et de l'**Extrême-Nord**. Lesdites précipitations pourraient s'accompagner de **vents violents et même de foudre** dans de nombreuses localités.

RÉGION DE L'ADAMAOUA



La décade du 21 au 30 septembre 2023 sera marquée par une persistance des situations de nuits froides dans les localités de Dota, Tchabal Djalingo, Ngaoundéré, Mbé, Banyo et Meiganga, suite à une augmentation des températures comprises entre 13°C et 20°C.



Cette décade du 21 au 30 septembre 2023 sera marquée par des précipitations inférieures à celles observées durant la dernière dans la Région de l'Adamaoua. Lesdites précipitations pourraient s'accompagner de vents violents et même de foudre dans de nombreuses localités.

Cette période sera marquée par un risque élevé d'enregistrer :

- des cas de **douleurs articulaires, suite au froid nocturne**, chez les personnes souffrant d'arthrose, de rhumatisme dans la Région de l'**Adamaoua** ;
- des cas de **verse dans les vergers** de la Région de l'**Adamaoua**, suite aux fortes pluies, accompagnées de vents violents ;
- des cas de **dégradation et de destruction des toitures des maisons d'habitation** dans de nombreuses localités de la Région de l'**Adamaoua**, suite aux fortes pluies accompagnées de vents violents et même de chute de grêle ;
- des cas de **pertes de bétail et même de décès des bergers** dans certaines localités de la Région de **Adamaoua**, suite à la foudre;
- un risque d'enregistrer **des situations d'inondations** dans certaines agglomérations (**Ngaoundéré et Tignère**) de la **Région de l'Adamaoua**.



RÉGION DE L'OUEST



RÉGION DU NORD-OUEST



Cette période sera marquée par un risque élevé d'enregistrer :

- des cas de **destruction des infrastructures de transport de l'électricité** (poteaux en bois, transformateurs) dans les Régions de l'Ouest et du Nord-Ouest, suites aux **fortes pluies annoncées**, accompagnées de **vents violents et de foudre** ;
- une **dégradation de la qualité de la production des tubercules** (manioc, macabo, taro etc.) dans de nombreuses localités des régions de l'Ouest et du Nord-Ouest, suite à la saturation des sols en eau ;
- **des situations d'inondations** dans certaines agglomérations de les Régions du Nord-Ouest (**Bamenda, Babessi, etc.**) et de l'Ouest (**Bafoussam, Santchou, etc.**), **suite aux pluies concentrées en des espaces de temps très courts** ;
- des cas de **décès suite à l'effondrement des maisons d'habitation, suite aux fortes pluies** dans certaines localités des Régions de l'Ouest et du Nord-Ouest ;
- des cas de **pourriture de tubercules** (manioc, macabo, etc.) dans certaines localités des Régions de l'Ouest et du Nord-Ouest, suite à la saturation des sols en eau ;
- des cas de **décès suite aux glissements de terrains qui pourraient être observés** dans certaines localités des Régions de l'Ouest (**Bafoussam, Mbouda, Dschang, Haut-Nkam, etc.**) et du Nord-Ouest (**Bamenda, Boyo, Bui, Widikum, etc.**) ;
- **pertes de la volaille et de porcins** dans certaines localités des Régions du Nord-Ouest et de l'Ouest, suite aux inondations ;
- une **multiplication des gîtes larvaires et des anophèles vecteurs du paludisme** dans de nombreuses localités des Régions de l'Ouest et du Nord-Ouest.



Cette décade sera marquée par des **précipitations abondantes** dans la Région de l'Ouest.



Cette décade sera marquée par des **précipitations abondantes** dans la Région du Nord-Ouest.



Cette décade du 21 au 30 septembre 2023 sera marquée par une persistance des situations de nuits froides dans de nombreuses localités des Régions de l'Ouest (Foumbot, Bazou, Bafoussam, Dschang, Makam et Foumban) et du Nord-Ouest (Nkambe, Esu, Bamenda, Ndop, Nwa, etc.), suite aux températures comprises entre 13°C et 20°C.

RÉGION DU CENTRE



Cette décade du **21 au 30 septembre 2023** sera marquée par une **continuité de la grande saison des pluies** dans les Régions du **Centre** et de l'**Est**.

RÉGION DE L'EST



Il est conseillé aux agriculteurs des régions du Centre et de l'Est, d'exploiter le Calendrier Agricole de la 2^{ème} campagne, pour la suite de leurs activités.

Cette période sera marquée par un risque d'enregistrer :

- un risque d'enregistrer **des situations d'inondations** dans la ville de **Yaoundé et Mbalmayo**;
- des cas d'invasion de chenilles légionnaires dans les plantations de certaines localités des Régions du **Centre** et de l'**Est**;
- une **multiplication des gîtes larvaires et des anophèles vecteurs du paludisme** dans de nombreuses localités des Régions du **Centre** et de l'**Est**;
- une **dégradation et une destruction des plantation** (bananeraies, safoutiers, citrus, avocatiers, papayers) dans de nombreuses localités des Régions du **Centre** et de l'**Est**, suite aux pluies, accompagnées de **vents violents** ;
- **de nouveaux cas de choléra dans certaines grandes agglomérations des Régions du centre (surtout à Yaoundé et les villes périphériques) et de l'Est, suite à la contamination des points d'eau et des aliments par les eaux de ruissellement souillées**;
- des cas de **dégradation ou de destruction des ouvrages de franchissement** (ponts, buses, talus etc.) sur les routes bitumées à fort trafic des **Régions du Centre et de l'Est, et même les routes carrossables**, suite aux pluies annoncées pour cette décade;
- des cas de **destruction des infrastructures de transport de l'électricité** (poteaux en bois, transformateurs) dans les Régions du **Centre** et de l'**Est**, suites aux **pluies annoncées**, accompagnées de **vents violents et de foudre**.





Cette période du **21 au 30 septembre 2023** sera marquée par une **effectivité de la grande saison des pluies** dans la Région du **Sud**.



Il est conseillé aux agriculteurs de la région du Sud, d'exploiter le Calendrier Agricole de la 2^{ème} campagne, pour la suite de leurs activités.

RÉGION DU SUD



Cette période sera marquée par un risque élevé d'enregistrer :

- des cas d'invasion de chenilles légionnaires dans les plantations de certaines localités de la **Région du Sud**;
- une **dégradation et une destruction des plantation (bananeraies, safoutiers, citrus, avocatiers, papayers) dans de nombreuses localités de la Région du Sud, suite aux vents** ;
- de **nouveaux cas de choléra** dans certaines grandes agglomérations de la Régions du **Sud**, suite à la **contamination des points d'eau et des aliments** par les eaux de ruissellement souillées;
- un risque d'enregistrer **des situations d'inondations** dans la localité d'**Ambam**;
- des cas de **dégradation ou de destruction des ouvrages de franchissement** (ponts, buses, talus etc.) sur les routes bitumées à fort trafic de la **Région du Sud**, et même les routes carrossables, suite aux pluies annoncées pour cette décade;
- des cas de **destruction des infrastructures de transport de l'électricité** (poteaux en bois, transformateurs) dans les Régions du **Sud**, suites aux **pluies annoncées**, accompagnées de **vents violents et de foudre**.

RÉGION DU LITTORAL



RÉGION DU SUD-OUEST



Cette décade du **21 au 30 septembre 2023** sera marquée par **des précipitations abondantes** dans les Régions du **Littoral** et du **Sud-Ouest**.

Il est conseillé aux agriculteurs des régions du Littoral et du Sud-Ouest, d'exploiter le Calendrier Agricole de la 2^{ème} campagne, pour la suite de leurs activités.





Cette période sera marquée par un risque élevé d'enregistrer :

- des cas de **verses dans les plantations des arbres fruitiers** ;
- des cas de décès suite à l'effondrement des maisons d'habitation, pendant les fortes pluies dans certaines localités des Régions du Littoral et du Sud-Ouest ;
- des cas de **dégradation et une destruction des plantation (bananeraies, safoutiers, citrus, avocatiers, papayers)** dans de nombreuses localités des **Régions du Sud-Ouest et du Littoral**, suite aux fortes pluies, accompagnées de vents violents et d'orages ;
- des cas de **pourriture de tubercules** (manioc, macabo, etc.) dans les Régions du **Littoral** et du **Sud-Ouest**, suite à la saturation des sols en eau dans certaines localités;
- de nouveaux cas de choléra dans certaines grandes agglomérations des Régions du Littoral (**surtout Boko, Bonassama, Nylon, Logbaba et New Bell**) et du Sud-Ouest, suite à la contamination des points d'eau et des aliments par les eaux de ruissellement souillées ;
- des situations d'inondations dans certaines agglomérations des **Régions du Sud-Ouest** (Limbe, Buea, Tiko, Mundemba, etc.) et du **Littoral** (Nkongsamba, Douala, Melong, Manjo, etc.), **suite aux fortes et abondantes pluies annoncées** ;
- une contamination des points de captage d'eau par les eaux de ruissellement polluées issues des inondations dans les Régions du Sud-ouest et du Littoral;
- des cas de **glissements de terrains qui pourraient être observés** dans certaines localités des **Régions du Sud-Ouest** (Fontem, Buea, Limbe, Njungo, Wabane, Nsuke-Tombel, etc.) et du **Littoral** (Nkongsamba, Manjo, Douala/Logbessou, etc.);
- des cas de **dégradation ou de destruction des ouvrages de franchissement** (ponts, buses, talus etc.) sur les routes bitumées à fort trafic des **Régions du Littoral et du Sud-Ouest**, et même les routes carrossables, suite aux fortes et abondantes pluies annoncées pour cette décade.

ALERTE !!! RISQUE D'INONDATION et GLISSEMENT DE TERRAIN

Quelques risques hydrométéorologiques et géomorphologiques : 21-30 septembre 2023

Nature du risque	Région	Localités concernée	Septembre	Précipitations	Nature du risque	Région	Localités concernée	Septembre	Précipitations
	Littoral	Douala	22 - 29	90-150mm		Sud-Ouest	Limbe	22 - 27(26)	70-240mm
		Melong	23 - 25				Mundemba	22 - 26	
		Manjo	23 - 25				Buea	22 - 26(25)	
		Nkongsamba	24 - 25				Tiko	28 - 30	
	Extrême-Nord	Maroua	25 - 26	30-95mm		Sud	Ambam	25-28	70-240mm
		Mora	23 - 26				Kribi	24 - 27	
		Bogo	25 - 26			Centre	Ebolowa	24 - 26	
		Kaele	25 - 26				Yaounde	22-27	
		Mokolo	23 - 27				Mbalmayo	26 - 28	
		Maga	25 - 26				Ouest	Bafoussam	22 - 28
Yagoua		25 - 26	Haut-Nkam		23 - 28				
Nord	Lagdo	Lagdo	23 - 26	30-95mm	Nord-Ouest	Bamenda	21 - 28	70-240mm	
		Poli	23 - 26			Boyo	21 - 30		
		Pitoea	25 - 26			Bui	21 - 30		
		Garoua	24 - 26			Widikum	21 - 28		
Adamaoua	Tignere	Ngaoundere	22 - 24	30-115mm	Sud-Ouest	Fontem	21 - 28	70-240mm	
		Tignere	28 - 29			Buea	21 - 27		
Ouest	Bafoussam	Bafoussam	24&29-30	70-240mm	Sud-Ouest	Wabane	21 - 28	70-240mm	
		Santchou	23 - 25			Limbe	23 - 30		
Nord-Ouest	Bamenda	Bamenda	23 - 25	70-240mm	Littoral	Njungo	23 - 27	90-150mm	
		Babessi	23 - 26			Nsuke-Tombel	22 - 28		
						Nkongsamba	21 - 29		
							Manjo	22 - 29	
							Logbessou	21 - 29	




QUELQUES RECOMMANDATIONS:

Il est recommandé pendant cette période :

➤ **dans le secteur de l'agriculture :**

 Durant cette décade du 21 au 30 septembre 2023, Il est conseillé aux agriculteurs des régions du Centre, du Sud, du Littoral, du Sud-Ouest, du Nord-Ouest, de l'Ouest et de l'Est, de continuer à exploiter le Calendrier Agricole de la 2ème campagne, pour la suite de leurs activités.

➤ **dans le secteur de la santé, de continuer à :**

-  - **sensibiliser** les populations sur la nécessité d'observer scrupuleusement les règles élémentaires d'hygiène et de salubrité prescrites par le **Ministre de la Santé Publique contre le choléra;**
- **éviter l'accumulation des ordures ménagères** aux alentours des habitations ;
- se mettre régulièrement au chaud pour se protéger contre le froid ;
- **renforcer la veille communautaire au niveau des centres de santé pour une détection rapide des cas suspects de choléra en vue de leur prise en charge;**
- **poursuivre les campagnes de vaccination contre les différentes épidémies et pandémies.**

➤ **dans le secteur de l'eau et de l'énergie :**

-  - **procéder au prélèvement, à l'analyse et au traitement régulier des eaux de consommation au niveau des points de captage, points d'adduction d'eau avant la distribution aux ménages ;**
- procéder à l'utilisation régulière des **techniques élémentaires** (décantation, ébullition, filtrage, etc.) de potabilisation des eaux de consommation au niveau des ménages.